

RECOMMANDATIONS SANITAIRES POUR LA REPRISE OU LA CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ

Afin de vous accompagner dans la reprise ou la continuité de votre activité, vous trouverez ci-dessous les recommandations sanitaires à respecter de façon irréprochable :

PRÉVENIR LA CONTAMINATION PAR CONTACT CUTANÉ

- Interdire les contacts humains
 - Ne pas se serrer la main
 - Ne pas se faire la bise
- Limiter les contacts avec des zones potentiellement infectées
 - Ne pas tenir les rampes d'escalier
 - Eviter autant que possible de toucher à mains nues les poignées de portes
 - Désinfecter après chaque poste les zones sensibles qui peuvent être potentiellement touchées par d'autres personnes (poignées de portes des machines, outils de contrôle ...)
 - Travailler obligatoirement avec des gants, qui devront être changés à la fin du poste, ou au minimum lavé à l'eau et au savon
 - Sur des postes utilisés potentiellement par plusieurs personnes, utiliser des équipements permettant une barrière physique (film plastique, port de gants latex ...)
- Se désinfecter régulièrement (avant de manger, boire un café, aller aux toilettes, ou de façon régulière (ex : toutes les 2h)...)
 - Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon (Toutes les heures si non port de gants, pouvant aller jusqu'à toutes les 2h si port de gants)
 - L'utilisation du gel hydroalcoolique est possible mais pas obligatoire (voir argumentaire ci-dessous)

PRÉVENIR LA CONTAMINATION PAR INHALATION

- Eviter les regroupements :
 - Manger sur son poste de travail (midi + pause-café)
 - Interdire les réunions
 - Limiter le nombre de personnes dans les pièces critiques (vestiaires, cantine, bureaux...)
- Adopter les gestes barrières
 - Tousser / éternuer dans le creux de son coude
 - Utiliser des mouchoirs en papier à usage unique
 - Garder des distances de sécurité (au minimum 1,50 m)

Dans les argumentaires que vous pouvez développer auprès de vos équipes sur le lavage de main plutôt que le gel hydro-alcoolique :

« L'utilisation de solutions et gels hydroalcooliques est préconisée uniquement en l'absence de point d'eau disponible (*ce qui n'est pas le cas en industrie*) . Car si l'alcool élimine la plupart des bactéries et

virus présents sur la peau, il ne « lave » pas à proprement parler, et ne doit d'ailleurs pas être utilisé sur des mains souillées ou des plaies. **Le gel hydro-alcoolique est moins efficace si vous avez les mains sales ou grasses** (*ce qui est souvent le cas en industrie*). De plus, la plupart des gens ne laissent pas le gel sécher correctement, ce qui amoindrit son efficacité. **Une étude de 2019 a d'ailleurs montré que le gel hydroalcoolique est moins efficace que le lavage des mains contre la propagation du virus de la grippe.** Enfin, l'utilisation excessive de solution hydroalcoolique dessèche la peau, ce qui la fragilise face aux infections. »

Le gel hydro-alcoolique, est donc beaucoup utilisé en milieu hospitalier, parce que le personnel est en contact physique avec beaucoup de gens différents, parce qu'il a les mains propres et parce qu'il ne peut pas passer sa journée à se laver les mains.

En industrie, il est donc plus approprié de se laver les mains, parce qu'un point d'eau est disponible, parce que les gens ont souvent les mains sales et grasses et parce que les contacts avec d'autres gens sont très limités.

AUTRES MESURES DE PRÉVENTION

- Possibilité de prise de température quotidienne des salariés par thermomètre frontal
- Affichage des consignes (lavage des mains...)

D'un point de vue responsabilité, nous vous conseillons vivement (même si ça ne vous dédouanera pas de vos responsabilités), d'inscrire clairement les consignes de sécurité que vous demandez à vos salariés de respecter, de les distribuer à vos salariés et de les afficher.

Nous vous conseillons également de mettre à jour votre document unique, en ajoutant le risque du « COVID 19 », et en notant bien toutes les mesures de prévention que vous avez mis en place pour diminuer ou protéger du risque.